

Modalités

INTER

- **Durée** : 14h (+ certification : 2h)
- **Dates** :
16 et 17 septembre 2021
14 et 15 octobre 2021
- **Horaires** : 9h/17h (+ 2h)
- **Lieu** : Tolmao, 4 rue Gustave Eiffel Fondettes
- **Nombre de participants** : 12 maximum
- **Financements** : PDC, OPCO, FAF, Pôle Emploi, Compte Personnel de formation (CPF)
- **Tarif** : 980€ NDT
Passage de la certification : 500€ NDT

Certification : Certificat de Compétences en Entreprise "Exercer le rôle de tuteur en entreprise" (CCI)

Cette formation peut être organisée sur-mesure, en session intra ou individuelle.

Public et pré-requis

- Toute personne amenée à intégrer et former un apprenti ou un nouveau collaborateur dans l'entreprise
- Formation : aucun pré-requis

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques, étude de cas pratiques, mises en situation, analyse de fiches de poste et de référentiel, interactivité et démarche participative
- Salle spacieuse, équipée d'un vidéo projecteur

Formateur(s)

Céline Piet, Formatrice Consultante RH, conseil en évolution professionnelle, management opérationnel

Accessibilité

- Etablissement Recevant du Public accessible aux personnes en situation de handicap
- Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique, nous vous proposons de nous contacter afin de préparer votre accueil en formation dans les meilleures conditions de confort et d'apprentissage possibles



Exercer le rôle de tuteur en entreprise



Objectif professionnel

- Maîtriser le rôle de tuteur (ou maître d'apprentissage)
- Passer la certification CCE " Exercer le rôle de tuteur en entreprise" (organisme certificateur : Chambre de Commerce et d'Industrie)

Objectifs

- Comprendre les enjeux du tutorat
- Disposer de clés pour faciliter l'intégration du tuteur
- Comprendre les enjeux de la formation en situation de travail et mettre en œuvre le parcours de professionnalisation
- Assurer le suivi de la montée en compétences du tuteur
- Savoir analyser la pratique professionnelle, l'évaluer, la formaliser
- Transmettre dans le respect de la QVT

Contenu

En Introduction : Les grands principes du tutorat

- Les différents types d'apprentissage en situation de travail : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif interne de professionnalisation dans le cadre du recrutement ou de la montée en compétences de collaborateurs
- Les documents de référence du tutorat : comprendre la structure d'un référentiel et d'une fiche métier
- Les bénéfices du tutorat pour les parties prenantes

Les différentes étapes de la mise en place du tutorat

- **En amont de l'intégration**
 - Préparer l'arrivée du tuteur : informer l'ensemble des équipes, préparer l'espace de travail, organiser le planning d'intégration
 - Faire émerger les besoins en formation : analyser les expériences acquises du futur apprenti ou collaborateur au regard des attendus du référentiel (activités/compétences) et de la fiche de poste, identifier les compétences à acquérir
- **La phase d'intégration**
 - Accueil, visite de l'entreprise
 - Conduite de l'entretien d'accueil : comprendre les attendus du tuteur, expliquer le cadre du tutorat, co-définir les besoins, clarifier le rôle de tuteur, les objectifs / enjeux du tutorat
 - Organisation du parcours de professionnalisation : programmer les actions formatives en situation de travail, définir les modalités de suivi et d'évaluation
- **La phase de déploiement du parcours de formation**
 - La posture du tuteur : transmettre des compétences/savoirs, analyser la pratique, identifier les méthodes, conditions, moyens à mettre en œuvre, contribuer au développement de l'autonomie ; gérer des situations conflictuelles ou de perte de motivation ; management intergénérationnel et communication positive
 - Le suivi et l'évaluation des acquis professionnels : intégrer des phases d'évaluation, conduire des entretiens d'évaluation (seul ou en collectif), analyser les acquis et les axes de progrès, procéder aux ajustements nécessaires

Évaluation et suivi de la formation

- Les acquis des stagiaires sont évalués au moyen de mises en situation pratiques
- Évaluation « à chaud » et « à froid » par le stagiaire de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Passage de la certification "Exercer le rôle de tuteur en entreprise" (CCI)

Nos formations peuvent être organisées sur mesure ! N'hésitez pas à nous contacter.

EURL TOLMAO, 4 rue Gustave Eiffel 37230 Fondettes

SIREN : 827 623 752 R.C.S Tours – NAF : 8559A – Numéro de déclaration d'activité de formation : 24370359037

Responsable de l'organisme : Mary Batillot - contact@tolmao.fr - 06.29.72.32.16

Organisme de Formation Datadocké et Certifié Qualiopi